

From: **UNSaNews** <unsa@unsacom.fr>  
To: **adh@unsacom.fr** <adh@unsacom.fr>  
Subject: [adh] covid-19 : L'UNSa alerte sur les conditions de mise en place du chômage partiel au sein du Groupe Altice France  
Date: 20.03.2020 10:19:19 (+0100)



## FLASH INFOS

### Covid-19 : Activité partielle, l'UNSa alerte !

Chers adhérents,

Nous avons appris hier soir que la majorité des salariés de l'UES SFR et de SFR DISTRIBUTION risque d'être mis en chômage partiel très rapidement.

Ci-dessous et en toute transparence les derniers échanges de l'UNSa COM avec la Direction Générale.

<https://www.lesechos.fr/monde/europe/coronavirus-pour-eviter-les-faillites-en-europe-les-etats-prennent-en-charge-le-chomage-partiel-1187205>

**De :** CHOUKRANE, Abdelkader  
**Envoyé :** vendredi 20 mars 2020 09:56  
**À :** CAUVET, Florence <florence.cauvet@sfr.com >; RABUEL, Gregory <gregory.rabuel@sfr.com >  
**Objet :** RE: Organisation et Fonctionnement des instances et du dialogue social

Bonjour,

Durant cette période, l'UNSA sera intransigeante sur les points suivants :

- L'égalité de traitement dans le choix des salariés qui seront mis en chômage partiel.
- Le traitement objectif des salariés et non à la « tête du client ».
- La sécurité des salariés continuant à exercer leur métier sur site pour maintenir le réseau et répondre aux clients.
- Le maintien de salaire pour tous et la mise en place de prime pour les salariés continuant à travailler
- L'interdiction de tout licenciement économique suite à la mise en place du chômage partiel

En dehors de ces lignes rouges, l'UNSA SFR/ALTICE l'UNSA NATIONALE, s'associent pleinement à l'effort de GUERRE et appelleront leurs élus à donner un avis positif mais sera vigilante sur la situation.

**Cordialement**

**Abdelkader CHOUKRANE**  
**Secrétaire Général UNSa COM**

Altice Campus – Bâtiment Ouest B2.013  
16 rue du Général Alain de Boissieu  
75015 – PARIS

[unsa@sfr.com](mailto:unsa@sfr.com) / [unsa@unsacom.fr](mailto:unsa@unsacom.fr)

<http://collab/sites/os/UNSA/default.aspx>  
<http://unsacom.org/>



**De :** CHOUKRANE, Abdelkader  
**Envoyé :** vendredi 20 mars 2020 08:45  
**À :** CAUVET, Florence <[florence.cauvet@sfr.com](mailto:florence.cauvet@sfr.com)>; RABUEL, Gregory <[gregory.rabuel@sfr.com](mailto:gregory.rabuel@sfr.com)>  
**Objet :** RE: Organisation et Fonctionnement des instances et du dialogue social

Bonjour

Nous avons appris hier soir que la majorité des salariés de l'UES SFR et de SFR DISTRIBUTION vont être mis en chômage partiel très rapidement.

1/Pouvez nous assurer que 100 % de la rémunération fixe et variable sera maintenue, sachant que l'état va prendre en charge 84% du salaire net.

2/ Qu'il n'y aura aucun licenciement durant cette période au sein du pôle télécom et autres filiales d'ALTICE France.

L'UNSA vous demande une réunion urgente sur ce sujet pour nous tenir informé de vos projets et de leur date d'exécution (on évoque du lundi 23 mars 2020)

Nous avons de très nombreux appels à ce sujet.

Bien à vous

Cordialement,  
Abdelkader CHOUKRANE  
DSC UNSA UES SFR  
Coordinateur Groupe.  
06 28 09 89 40

Support aux salariés : [support-covid19@unsacom.fr](mailto:support-covid19@unsacom.fr)

Ne pas hésiter à partager autour de vous.

Cordialement

Syndicat UNSa COM

Altice Campus – Bâtiment Ouest B2.013  
16 rue du Général Alain de Boissieu  
75015 – PARIS

[unsa@sfr.com](mailto:unsa@sfr.com) / [unsa@unsacom.fr](mailto:unsa@unsacom.fr)

<http://collab/sites/os/UNSA/default.aspx>  
<http://unsacom.org/>

